

# NQM : « Remontage soupape SEBIM PZR incorrect »

## Les faits :

Une équipe réalise le démontage de la soupape 1RCP243VP.

Le chantier est arrêté quelques semaines suite à l'ouverture d'un constat ce qui amène une autre équipe à intervenir quelques semaines plus tard.

Lors du remontage du sous ensemble clapet, **l'intervenant pose la question au chargé de travaux, qui a aussi le rôle de Contrôleur Technique (CT)**, sur l'emplacement des segments graphites. Ils regardent ensemble sur un plan d'ensemble de la soupape (affiché sur le lieu de travail). L'exécutant positionne le segment graphite inférieur dans le soufflet du sous-ensemble piston.

Lors de son contrôle, **le CT n'identifie pas que le segment graphite** n'est pas positionné dans la gorge du guide écran.

Les intervenants poursuivent le remontage de la soupape.

Lors de la réalisation de l'EP RCP005, la manoeuvrabilité de la soupape 1RCP243VP de protection du tandem n°3 n'est pas conforme et la soupape est détectée inétanche.

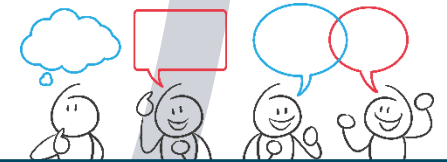
Le CNPE prend la décision de réaliser une visite interne de la soupape en API

Une équipe intervient en fortuit pour l'expertise de la soupape et identifie le **mauvais montage du segment graphite**.

## Conséquences :

Réelles :  
7 JEPP

Potentielles :  
Brèche Primaire-



- Avez-vous rencontré une situation similaire ?
- Quelle est votre analyse de l'évènement ?
- Quels sont les écarts ?

# NQM : « Remontage soupape SEBIM PZR incorrect »

## CAUSES

Montage non-conforme de la bague graphite du sous-ensemble piston, ayant entraîné une inétanchéité de la soupape SEBIM PZR 1RCP243VP

Erreur dans le remontage du segment graphite de la soupape SEBIM.

Défaillance dans l'adhérence aux procédures et la réalisation du contrôle technique.

L'équipe ayant réalisé le remontage de la soupape SEBIM est différente de celle ayant réalisé le démontage.



## ACTIONS

Replie de la tranche  
Intervention sur la vanne  
Traitement managérial  
Analyse approfondie  
Sacralisation du Contrôle technique



### Les bonnes pratiques :

- Minute d'arrêt : en cas de doute je m'arrête.
- Contrôle Technique : le contrôleur technique est indépendant
- Adhérence aux procédures